

Nekrologe = Nos morts

Autor(en): **Coulon, M. de**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal
= Journal forestier suisse**

Band (Jahr): **133 (1982)**

Heft 12

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Carl Lanz, 1907–1982

Carl Lanz est décédé cet été, à l'âge de 75 ans. Les milieux de l'économie forestière et du bois, en particulier l'Office fédéral des forêts, perdent en lui un expert écouté et apprécié, un ancien chef ou collaborateur compétent et efficace, un collègue et camarade modeste, toujours serviable et souriant.

Les problèmes du moment, Carl Lanz savait les placer dans un contexte global: il ne les grossissait pas au point d'en faire une montagne, les abordait sans les œillères du spécialiste et cherchait à les résoudre simplement, à l'avantage de chacun. Il ne se laissait pas asservir au formalisme envahissant et aux complications d'une administration dite moderne. Il décidait et allait de l'avant, avec bon sens et bonne humeur. Aux conceptions globales il préférait d'ordinaire quelques commentaires empreints d'humour, sinon d'ironie. Et il s'efforçait d'expédier les affaires, souvent par simple coup de téléphone, sans les délayer ni les éterniser dans des commissions inamovibles... Somme toute, Carl Lanz a appartenu à une génération privilégiée de serviteurs de l'Etat: une génération en voie de disparition, du fait de la multiplication et complexité grandissante des tâches de l'Etat, ainsi que des complications de tout genre et de la dilution des responsabilités qui s'ensuivent. C'était le bon vieux temps! Le défunt, de plus, était un fédéraliste convaincu et agissait en conséquence (ce qui aujourd'hui, dans une administration centrale à croissance exponentielle, ne va pas toujours de soi).

Carl Lanz est né et a passé sa jeunesse à Berne. En 1926, il entra à l'EPF de Zurich, où il obtint quatre ans plus tard son diplôme d'ingénieur forestier. Après un stage en Thurgovie (M. Fischer), à Samedan (M. Guidon) et à l'Ecole nationale des eaux et forêts de Nancy, il révisa des aménagements forestiers dans le canton de Berne (MM. Dasen et Marcuard), puis dirigea durant quatre ans des reboisements et drainages à Giswil. En 1936, l'Office forestier central de Soleure le chargea de développer la technique du travail et d'organiser le ravitaillement en gaz de bois. Deux ans plus tard, il

succède comme adjoint de l'Ofcs à M. Schönenberger et s'occupe des prix et marchés du bois. C'est dans ce domaine qu'il va faire carrière. Il s'y distingua pendant plus de 30 ans passés au service de la Confédération, de 1942 jusqu'à sa retraite en 1973. A l'Inspection fédérale des forêts, les capacités professionnelles, le caractère aimable et l'entregent de Carl Lanz lui valurent de gravir rapidement les échelons hiérarchiques, de diriger la Section des questions économiques puis de devenir le suppléant de l'Inspecteur général.

Un sincère et grand merci à Carl Lanz pour tout ce qu'il a fait et pour l'exemple qu'il a montré.

M. de Coulon